Diversification de l'espace français

François Durand-Dastès

▶ **To cite this version:**

François Durand-Dastès. Diversification de l'espace français : Descriptions et modèles. Théo Quant. Géoscopie de la France, Minard, pp.11-17, 1984, 2852100185 9782852100183. hal-02449692

HAL Id: hal-02449692
https://hal.science/hal-02449692

Submitted on 22 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diversification de l'espace français
Description et modèles

La diversité française s'organise en grands ensembles. Toutes les études, des économistes comme des géographes, permettent de repérer un petit nombre d'oppositions binaires principales, dont la combinaison crée un nombre également assez réduit de grandes unités spatiales. C'est à partir de ces subdivisions majeures que peuvent le mieux s'interpréter les diversités et les nuances d'ordre de grandeur inférieur, notamment la multiplication d'unités spatiales significatives, comme les petites ou moyennes « régions » sur lesquelles s'est longtemps portée l'attention de ce qu'on a appelé l'école française de géographie (ainsi Vidal de la Blache, dans son très célèbre tableau géographique de la France, distingue neuf grandes divisions principales, subdivisées pour donner 32 « régions »).

Il était donc normal que cet ouvrage s'ouvre sur une présentation rapide des oppositions majeures, et de leurs premières conséquences sur la diversification de l'espace français. Parmi elles, on peut mentionner :

- **l'opposition entre la « France industrielle » et celle qui l'est moins ;**
- **l'opposition entre des régions où la fécondité baisse depuis longtemps, et celles où elle se maintient à un niveau plus élevé ;**
- **l'opposition entre les régions urbanisées, et celles où la ville reste un phénomène plus limité, plus discret ;**
- **une opposition Nord-Sud, aux composantes multiples, économiques et démographiques, bien sûr, mais aussi culturelles ;**
- **l'individualisation d'une « France des faibles densités », opposée à un ensemble plus peuplé.**

Pour décrire ces oppositions majeures, Y. Guermond a choisi une technique bien adaptée à la nécessité de dégager les macro-structures, de fournir des images générales et donc simplifiées : celles des surfaces de tendance.

Dans le reste du chapitre, tout en restant à un niveau de généralité élevé, nous avons choisi de décrire plus en détail les aspects et les conséquences de ces macro-structures, en insistant sur les enseignements que peut apporter l'étude de la population active sur les spécialisations fonctionnelles de l'espace. D. Pumain, Th. Saint-Julien et F. Durand-Dastès s'attachent à la division spatiale du travail, étudiée de plusieurs points de vue, et M.C. Maurel et M.C. Bernard traitent d'un thème plus spécifique, celui de la pluriactivité des agriculteurs, dans une perspective comparable.

Ces études se sont volontairement placées d'un point de vue plutôt descriptif. Les grandes oppositions sont considérées comme des données, et ce sont surtout leurs combinaisons et leurs conséquences qui sont étudiées, après que les plus significatives d'entre elles aient été identifiées et précisées. Il est peut-être utile cependant de rappeler

au lecteur que ces grandes oppositions ont fait récemment l'objet de tentatives de modélisations, de la part de géographes, comme R. Brunet (BRUNET, 1973) et A. Reynaud (REYNAUD, 1981) ou « d'économistes spatiaux », comme A. Lipietz (LIPIETZ, 1977) ou Ph. Aydalot (AYDALOT, 1983).

Ces modèles, choisis parmi d'autres, ont un point commun : ils cherchent tous à relever l'articulation, les rapports fonctionnels réciproques des types d'espace. Ils les considèrent comme parties de totalités fonctionnelles : ce sont des modèles d'organisation des espaces, ou, si l'on préfère, des modèles de systèmes, puisque l'accent est mis sur les interrelations entre des éléments qui sont des unités spatiales.

Les économistes « spatiaux » semblent insister sur deux points principaux.

Ils montrent tout d'abord que la diversité des espaces est une condition d'existence, voire un moteur du système économique global français. Dans les écrits, pourtant assez différents, de A. Lipietz et de Ph. Aydalot, l'accent est mis sur la division du travail entre des espaces « centraux », où se concentrent les activités de commandement et les fabrications de haut niveau technologique, et des « périphéries », servant de réservoirs de main d'œuvre, ou de lieux d'implantation de productions demandant un travail moins qualifié. Tous deux montrent que les périphéries, où le coût de reproduction de la force de travail est moins élevé, permettent des profits qui alimentent les activités du « centre », et sont donc essentielles à la rentabilité globale du système. Comme l'écrit Ph. Aydalot, « *la périphérie participe au financement des coûts de reproduction élevés du centre, alors qu'elle ne participe pas à ses modes de consommation coûteux, tandis que le centre, dans ses achats, bénéficie du faible coût de reproduction de la périphérie* ». Cette division du travail est organisée par des agents économiques bien précis, les grandes firmes, qui répartissent leurs activités dans des espaces différents, édifiant de véritables « *circuits de branche* » (A. Lipietz). « *Ainsi, dans ses choix, l'entreprise choisit à la fois une technique et un espace* » (Ph. Aydalot).

L'entreprise, donc le système économique qu'elle domine, joue ainsi sur la diversité des espaces, et contribue à la maintenir ; mais il reste alors évidemment à expliquer l'origine même de cette diversité. Les deux auteurs ont une tendance à l'interpréter en termes de *décalages* : pour eux, certains espaces sont proprement modelés par l'économie capitaliste elle-même, tandis que d'autres sont largement hérités de l'évolution - en fait la décadence - des modes de production antérieurs, comme la petite production marchande. A. Lipietz arrive sur ces bases à une division quadripartite de l'espace français, avec deux ensembles subdivisés chacun en deux sous-ensembles :

- **ensemble de régions produites par le mode de production dominant (capitaliste), subdivisé en espaces de commandement et espaces d'exécution ;**
- **ensemble où l'on trouve des traces de modes de production antérieurs ; certaines parties gardent une population importante, et servent de réservoirs de main d'œuvre, tandis que d'autres ont connu une dépopulation si poussée qu'elles font figure d'espaces résiduels, où « aucune industrialisation de type moderne n'est possible ».**

En somme, tout est dominé par le développement du mode de production capitaliste ; mais celui-ci s'est fait selon des rythmes différents ; des inerties ont créé des décalages. Ceux-ci, une fois créés, sont entretenus par le système, et constituent des conditions de son fonctionnement.

Bien que les économistes, notamment A. Lipietz, se demandent parfois pourquoi telle ou telle région de France se trouve incorporée à tel type d'espace - centre ou périphérie - l'explication de cette répartition n'est pas leur souci majeur ; ils sont plus soucieux d'expliquer les inégalités et leur fonctionnement que de rendre compte de leur répartition.

Ce souci est, par contre, plus net dans les écrits des géographes. A. Reynaud a développé récemment une typologie détaillée des centres et des périphéries, et a fourni quelques indications sur les raisons de leurs localisations. Il a eu pour but de proposer une classification valable à toutes les échelles, et applicable dans le monde entier, qu'il a peu développée à propos de la France. Il nous paraît donc intéressant de consacrer davantage de place à une des tentatives récentes de R. Brunet, qui propose un modèle graphique de l'espace français, que nous reproduisons ici, avec l'autorisation de l'auteur (cf. Figure 1).

Figure 1 : Grands traits de l'organisation de l'espace, selon R. Brunet (1973)

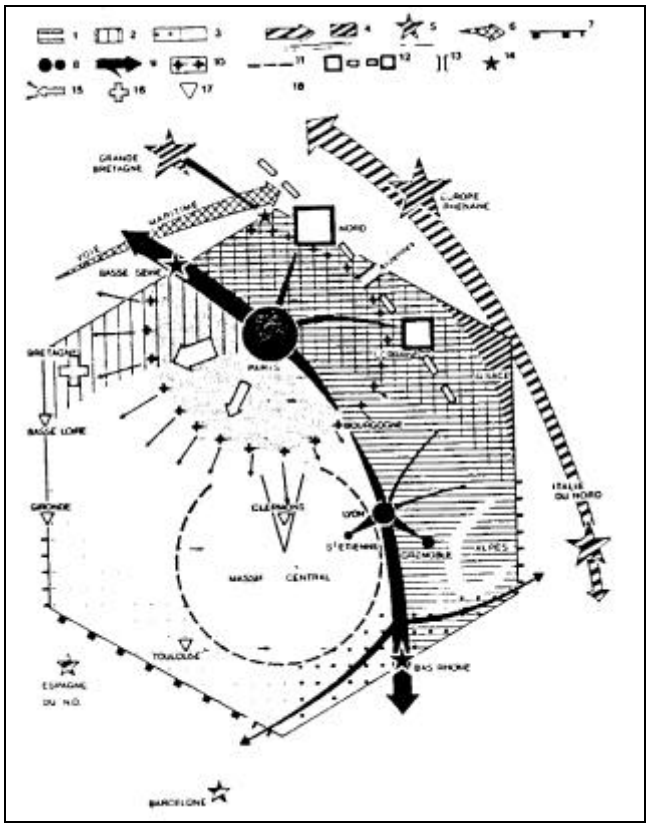

1. Fortes urbanisation et industrialisation – 2. Forte fécondité – 3. Phénomène « Midi », plus ou moins accentué – 4. Axe rhénan et son influence directe en France – 5. Puissants centres d'activité, de décision et d'investissement voisins – 6. Grand trafic maritime international – 7. Bordure plus ou moins fermée – 8. Grand pôle de développement français – 9. Axe national et ses antennes – 10. Aire attractive, en expansion – 11. Aire répulsive – 12. Axe en transformation des vieux foyers de la première révolution industrielle – 13. Tendance à l'interruption de cet axe – 14. Grand complexe portuaire en expansion – 15. Tendance à l'expansion spatiale de l'aire parisienne, avec encouragement de l'Etat, à la rencontre de 16 – 16. Surplus potentiel de main d'œuvre par restructuration rurale – 17. Centres urbains périphériques ou isolés jouant le rôle de foyers d'attraction locaux – 18. Tendance au développement touristique.

Comme R. Brunet nous y invite lui-même dans le titre de son article (BRUNET, 1973), nous pouvons considérer ce schéma comme un modèle de système. Il repose en effet sur la distinction d'un certain nombre de types d'unités spatiales, éléments du système, caractérisés chacun par un certain nombre d'attributs, qui figurent dans la légende du croquis. Schématiquement, on peut en donner la liste suivante :

- **les centres et les axes extérieurs à la France ;**
- **les centres et les axes intérieurs ;**
- **les vieilles régions industrielles ;**
- **les réservoirs de main d'œuvre ;**
- **le « Midi » ;**
- **le « pôle répulsif » du Massif Central.**

Les relations entre ces éléments sont assurées par des flux de 4 types : information et décision ; matière ; population ; flux financiers - leur existence est reconnue explicitement dans le graphique, ou demeure implicite. Ces flux sont la base d'interactions spatiales entre les éléments (unités spatiales), si bien que chacune de ces unités explique toutes les autres et est expliquée par elles. La position devient un élément essentiel, et toutes les localisations rendent compte de toutes les autres. La distance joue un rôle important, ainsi que toutes les barrières - ce qui se traduit par le soin avec lequel est décrite la perméabilité des frontières et des côtes.

Il est clair que ce modèle d'un système d'interaction spatiale fait une large place à l'héritage historique - tel par exemple, celui qui est à la base de la localisation du « pôle parisien » ou de l'axe rhénan (pour retenir deux éléments structurants majeurs). Mais une place assez large est faite à la nature, à certains traits de la géographie physique : grandes vallées fluviales, barrières montagneuses, « pôle répulsif » du Massif Central, etc.

Ce recours à la nature comme élément d'explication nous a incités à ne pas clore le chapitre sur les grands contrastes du territoire français sans fournir au moins quelques éléments sur ses aspects physiques. Les travaux récents des morphologues les plus susceptibles d'application ne se situent pas, nous semble-t-il, à une échelle utile à notre propos. Nous nous sommes donc limités à la présentation de quelques indications sur la variété climatique de la France, reposant sur l'emploi de techniques développées dans les dernières décennies.

***Géoscopie de la France*, 1984, Paris, Minard, p11-17.**
Introduction à la première partie : « Les grands contrastes du territoire français ».

Références :

AYDALOT Ph., 1983, « La division spatiale du travail », *Espace et localisation*, Paris, Economica, p. 175-200.
BRUNET R., 1973, « Structure et dynamisme de l'espace français : schéma d'un système », *L'Espace Géographique*, p. 249-256.
LIPIETZ A., 1977, *Le capital et son espace*, Paris, Maspero.
REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, P.U.F.